



Monsieur Charles LABOURE
Président de la Communauté de Communes
du Pays d'Urfé
42430 SAINT JUST EN CHEVALET

à

Mesdames, Messieurs
les membres du Conseil Communautaire

Saint Just en Chevalet,
Le vendredi 22 mai 2026

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la réunion de Conseil Communautaire le :

Le jeudi 28 mai 2026 à 20h

Au siège de la Communauté de communes du Pays d'Urfé

55, rue René Cassin – 42430 Saint Just en Chevalet

ORDRE DU JOUR :

Séance publique :

- **Approbation du Procès-Verbal de la séance du 30 avril 2026 ;**
- **Projet ORANO MINING – site des bois noirs Limouzat (Saint-Priest-la-Prugne) ;**
- **Programme partenarial avec l'agence d'urbanisme EPURES ;**
- **Devenir du Contrat Négocié avec le Département ;**
- **Modification du tableau des effectifs ;**
- **Approbation du règlement budgétaire et financier ;**
- **Transfert des pouvoirs de police spéciale ;**
- **Formation des élus communautaires ;**

Séance de travail :

-Interventions et questions diverses.

Comptant sur votre présence indispensable, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,
Charles LABOURE

NB : *Accès à la salle de réunion par l'arrière du bâtiment – Interdiction de stationner sur le parking derrière la maison de santé. Emplacements réservés aux professionnels de santé.
Merci de votre compréhension.*